

COMMENT SOUSCRIRE AU CONTRAT « MEILLEURTAUX PLACEMENT VIE » ?

IMPORTANT : Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance des conditions générales du contrat, du document d'informations clés du contrat et de la liste des supports disponibles/annexe financière, adressés par e-mail.

Avant de sélectionner une ou plusieurs Unités de Compte (UC) (SICAV/FCP, SCPI, SCI, Trackers...), vous devez consulter les documents d'informations clés disponibles à l'adresse : <https://placement.meilleurtaux.com/mtx-pvie/dis>

LES 3 ÉTAPES DE LA SOUSCRIPTION

1



J'AI COMPLÉTÉ ET SIGNÉ LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES, ENCADRANT NOTRE RELATION :

- Le « document d'entrée en relation / présentation de meilleurtaux Placement »
- Le « profil épargnant »

Rappel : la réglementation relative à l'obligation de connaissance et expérience des investisseurs qui incombe aux prestataires et intermédiaires financiers leur impose une connaissance actualisée de leurs clients. Ces documents sont destinés à vérifier que la souscription envisagée est adaptée à votre situation patrimoniale et à vos objectifs de placement.

2



JE REMPLIS LE FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION EN LIGNE

- Rendez-vous sur le lien suivant : <https://placement.meilleurtaux.com/mtx-pvie/souscription>
→ Pensez à vous munir de votre RIB, vous en aurez besoin afin de remplir le formulaire.

À noter : L'objectif de ce formulaire est de fiabiliser et sécuriser les données de votre souscription tout en minimisant d'éventuelles instances, malheureusement fréquentes, lorsqu'il s'agit de remplir un dossier « papier » ou « PDF » dans son intégralité. Ce formulaire optimise sensiblement le délai de traitement de votre souscription.

Il vous permettra donc de saisir la totalité de votre souscription, votre dossier de souscription sera généré automatiquement au format PDF avec l'ensemble de vos données, accompagné d'un mode d'emploi personnalisé précisant les pièces justificatives nécessaires à votre souscription. Il vous suffira d'imprimer, signer et nous retourner par voie postale votre dossier avec l'ensemble des pièces justificatives.

3



JE RETOURNE L'INTÉGRALITÉ DES DOCUMENTS (réception au plus tard le 27/10/2022) :

dans une enveloppe **non affranchie** adressée à
meilleurtaux Placement (MeilleurPlacement)
Libre Réponse n°64323 - 35049 Rennes Cedex

ou

dans une enveloppe **affranchie** adressée à
meilleurtaux Placement (MeilleurPlacement)
18 rue Baudrairie - 35000 Rennes

**Nous accuserons réception des documents par email et procéderons à l'analyse de votre projet.
Un rapport d'adaptation vous sera adressé avant transmission de la souscription à l'assureur.**

Nous vous recommandons de conserver une copie de votre dossier de souscription.

Une question, un conseil ? Nos conseillers sont à votre disposition du **lundi au vendredi** de 9h à 19h
par téléphone au **01 47 20 33 00**, sur rendez-vous ou par e-mail : placement@meilleurtaux.com

meilleurtaux Placement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - placement@meilleurtaux.com - **01 47 20 33 00**

CNCEF
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, Conseil en Investissements Financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), courtier en opérations de banque et en services de paiement.
Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION / PRÉSENTATION MEILLEURTAUX PLACEMENT

meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine). Siège social : 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - Tél : 01 47 20 33 00 - Courriel : placement@meilleurtaux.com - Site internet : placement.meilleurtaux.com

STATUTS RÉGLEMENTÉS

Immatriculé sur le registre unique des intermédiaires en assurances, banque et finance (www.orias.fr) sous le n° 07 031 613

Intermédiaire en assurance (COA)

Positionné dans la catégorie B, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ou de capitalisation. MeilleurPlacement peut notamment présenter les opérations d'assurance et de capitalisation des établissements suivants* : Generali Vie, Spirica, Suravenir... Le conseil apporté est de type « adaptation de la solution aux besoins et objectifs du client ». Le conseil qui vous sera rendu sera formalisé dans une déclaration d'adaptation qui vous fournira des informations sur les familles de placements et les stratégies d'investissement proposés. Cette déclaration d'adaptation inclura également des orientations et des mises en garde appropriées sur les risques et caractéristiques de ces familles et stratégies tels que les risques de perte en capital, les frais, la liquidité, etc. Le suivi du contrat donne lieu à une rémunération sous forme de commissions versée par les compagnies d'assurances partenaires (rétrocession annuelle d'une partie des frais de gestion prélevés au titre de la gestion des contrats et au titre de la gestion des supports financiers (hors fonds en Euro et autres supports spécifiques)).

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier : néant

Conseiller en investissements financiers (CIF)

Adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), association agréée par l'AMF (l'Autorité des Marchés Financiers). MeilleurPlacement peut notamment présenter les produits et solutions de placements des établissements suivants* : 123 IM, ACG Management, Alto Invest, Nextstage, Odyssee Venture, Perial Placements, Sigma Gestion, Sofidy SA, Truffle Capital, Vatel Capital...

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante (le conseil repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers) et la rémunération se fait par commissions sur les instruments financiers.

Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

- Nom ou dénomination sociale, adresse professionnelle ou siège social et numéro d'immatriculation du mandant :
Meilleurtaux - 36 rue de Saint-Petersbourg 75008 Paris - ORIAS n°07 022 955 - RCS Paris 424 264 281
- Il peut vous être communiqué, sur simple demande, toute participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital, détenue par le cabinet dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement
- Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le mandant travaille :
Caisse d'Epargne, Banque Populaire, Crédit Agricole, La Banque Postale, Société Générale, etc.
(liste complète des partenaires sur www.meilleurtaux.com/a-propos-de-meilleurtaux/nos-partenaires-bancaires/credit-immobilier)
- Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiquées avant la souscription.

Assurance responsabilité civile professionnelle et garantie financières

Dans le cadre de ces activités, MeilleurPlacement bénéficie d'une assurance responsabilité civile professionnelle et d'une garantie financière souscrites auprès de MMA boulevard de Marie et Alexandre Oyon - Le Mans Cedex 9.

Politique de traitement des conflits d'intérêts

Conformément à la réglementation applicable, MeilleurPlacement a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, identifier et gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients.

* Les listes d'établissements partenaires mentionnées dans ce document sont susceptibles d'évolution. La liste complète et actualisée peut être fournie sur simple demande.

FACE À VOUS UN PROFESSIONNEL QUI S'ENGAGE À :

- Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel,
- Agir avec loyauté, compétence et diligence au mieux des intérêts de ses clients,
- Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire,
- S'enquérir de la situation globale de son client, de son expérience et de ses objectifs avant de formuler un conseil,
- Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige,
- Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération,
- Respecter le secret professionnel,
- S'interdire de recevoir des fonds en dehors des honoraires qui lui sont dus.

DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Ces données sont collectées dans différents formulaires tout au long de la phase de découverte, de conseil et de suivi des placements réalisés par notre intermédiaire. Elles sont indispensables à la mise en oeuvre du conseil en placement financier par MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer nos prestations de conseil en investissement financier dans le cadre de nos relations contractuelles et commerciales.

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès qu'il peut exercer auprès de meilleurtaux Placement - MeilleurPlacement - RGPD - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes ou par email : donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Si le souscripteur souhaite des informations complémentaires, il peut se reporter à la page dédiée aux données personnelles et notre politique de confidentialité.

Le souscripteur dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes/internet>

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de 5 ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de MeilleurPlacement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées.

La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à : donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation à MeilleurPlacement, par mail ou par courrier, qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, sauf réponse apportée dans ce délai, puis de 2 mois à compter de la réclamation pour y répondre.

Pour les produits de type assurance-vie, retraite, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS (www.mediateur-conso.cmap.fr - consommation@cmap.fr).

Pour les autres produits, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 (www.amf-france.org/le_mediateur).

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Je soussigné(e)/nous soussignés

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Reconnais (sons) avoir pris connaissance de la fiche de présentation de MeilleurPlacement.

Fait à : _____

Signature :

et

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Le : _____

Signature :

VOTRE PROFIL ÉPARGNANT

Conformément à ses obligations réglementaires, MeilleurPlacement, exploitant la marque meilleurtaux Placement, doit s'enquérir, préalablement à tout investissement financier, de vos objectifs, de vos exigences et besoins, de votre situation financière et patrimoniale ainsi que de votre connaissance et expérience en matière d'épargne et de placements financiers.

MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement) devra en outre déterminer votre sensibilité/tolérance au risque afin de vous proposer une allocation d'actifs adaptée. Ces informations sont nécessaires pour préserver vos intérêts et vous délivrer un conseil adapté, c'est pour cela qu'il convient d'y répondre de manière sincère et complète. À défaut, nous vous informons que le conseil final délivré pourrait ne pas être adapté.

Ce profil devra être mis à jour au moins une fois par an, mais vous pourrez le modifier sur simple demande, à tout moment.

Les destinataires des données sont les conseillers en gestion de patrimoine, le personnel affecté aux opérations de back-office et les partenaires (assureurs, banques ou gestionnaires des « produits » souscrits) de MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement).

Les données collectées dans ce formulaire sont indispensables à la mise en œuvre du conseil en placement financier par MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès qu'il peut exercer auprès de MeilleurPlacement.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de MeilleurPlacement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées. La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com.

Questionnaire obligatoire établi dans le cadre :

d'une nouvelle souscription

Nom de votre contrat : _____

d'une mise à jour de votre dossier

Numéro de contrat : _____

1 - MON PATRIMOINE ET MOI

ÉPARGNANT(E)/SOUSCRIPTEUR(RICE)/ASSURÉ(E)

M. Mme

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom : _____

Âge :

Moins de 18 ans (2 pts) 18-29 ans (3 pts) 30-49 ans (4 pts)

50-64 ans (3 pts) 65-79 ans (2 pts) 80 ans et plus (-10 pts)

Capacité juridique :

Majeur : Capable

Majeur protégé sous :

- Curatelle simple Sauvegarde de justice
 Curatelle renforcée Habilitation familiale
 Tutelle Mandat de protection future

Régime de protection juridique mis en place depuis le : ____/____/____

Mineur : Sous administration légale Sous tutelle Émancipé

Représenté(e) par : (à remplir par les représentants légaux)

1 - Nom : _____ Prénom : _____

Relation avec le/la souscripteur(rice)/assuré(e) :

- Père Mère Tuteur

2 - Nom : _____ Prénom : _____

Relation avec le/la souscripteur(rice)/assuré(e) :

- Père Mère Tuteur

CONJOINT(E)/PARTENAIRE DE PACS (obligatoire)

À compléter obligatoirement en cas de souscription simple ou de co-souscription.

M. Mme

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom : _____

Né(e) le : ____/____/____

En cas de co-souscription merci de cocher la case ci-dessous :

Co-souscripteur(rice)/Co-assuré(e)

Activité et projection, mon(ma) conjoint(e)/partenaire est :

- Salarié(e) en activité Indépendant(e) en activité
 Demandeur(euse) d'emploi Étudiant(e)/Élève/Apprenti(e)
 Retraité(e) Sans activité professionnelle

Profession actuelle ou dernière profession exercée : _____

CSP : _____

(Se reporter au document « Comment remplir votre Proposition d'Assurance »)

A - STATUT CIVIL ET FISCAL

Je suis en activité et pense partir à la retraite dans _____ ans

Je suis de nationalité : _____. J'ai une double nationalité : _____

Auto-certification sur le statut de la personne américaine (« US Person »)

La réglementation FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) est une loi américaine qui vise à améliorer le respect des obligations fiscales internationales et à obtenir des renseignements sur les actifs détenus à l'étranger par les ressortissants fiscaux américains. Elle impose aux établissements financiers (banques, assureurs,...) de demander à leurs clients s'ils sont ou non citoyens ou résidents fiscaux américains. Le traité signé entre la France et les États-Unis d'Amérique le 14 novembre 2013 met en oeuvre cette loi pour les sociétés françaises.

Je déclare que ma situation est la suivante :

- Je suis citoyen des États-Unis d'Amérique : Oui Non

- Je suis résident fiscal des États-Unis d'Amérique : Oui Non

Si j'ai répondu « Oui » à l'une de ces deux questions, je communique mon numéro d'immatriculation fiscal américain (TIN) : _____

Nature des pièces d'identité fournies dans le cadre de la souscription :

CNI Passeport Titre de séjour Autre : _____

Date du mariage : ____/____/____ Contrat de mariage : Oui Non Si oui, précisez le régime : _____

Date du PACS : ____/____/____ Contrat de PACS : Oui Non Si oui, précisez le régime : _____

Date de divorce : ____/____/____

Enfants et personnes à charge

Enfants : J'ai _____ enfant(s)			
Nom	Prénom	Date de naissance	À charge
		____/____/____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		____/____/____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		____/____/____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Personnes à charge : J'ai _____ autre(s) personne(s) à ma charge			
Nom	Prénom	Date de naissance	Lien familial
		____/____/____	
		____/____/____	

B - SITUATION PATRIMONIALE DE VOTRE FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros et/ou en pourcentages. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi de déterminer votre profil épargnant.

BUDGET DU FOYER (montant ou % obligatoire)

1 - Les revenus mensuels nets de mon foyer fiscal sont d'environ : _____ €/mois soit :

Moins de 2 500 € (2 pts) Entre 2 501 € et 5 000 € (3 pts) Plus de 5 000 € (4 pts)

2 - Le montant de mes charges mensuelles (coût du logement, dépenses courantes, fiscalité...) s'élève à environ : _____ €/mois

3 - Ma capacité d'épargne mensuelle s'élève à environ : _____ €/mois soit :

De 0 à 100 € (0 pt) De 101 à 500 € (2 pts) Plus de 500 € (4 pts)

PATRIMOINE DU FOYER (montant ou % obligatoire)

1 - Concernant votre résidence principale, vous êtes :

Locataire (0 pt) Propriétaire avec emprunt (2 pts) Propriétaire sans emprunt (4 pts) Hébergé à titre gratuit (1 pt)

2 - Êtes-vous assujetti(e)(s) à l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI) ? Oui Non

3 - Quel est le montant du patrimoine net total de votre foyer (hors crédit(s)) ? _____ €

4 - Quelle est la part de votre patrimoine immobilier en € ou en % de votre patrimoine net total ?

_____ € ou _____ % de mon patrimoine net total soit :

Moins de 200 000 € (0 pt) De 200 001 à 500 000 € (2 pts) Plus de 500 000 € (4 pts)

5 - Quelle est la part de votre patrimoine financier en € ou en % de votre patrimoine net total ?

_____ € ou _____ % de mon patrimoine net total soit :

Moins de 50 000 € (0 pt) De 50 001 à 150 000 € (2 pts) De 150 001 à 500 000 € (3 pts) Plus de 500 000 € (4 pts)

6 - Dont liquidités (montant de votre épargne investie sur des livrets ou des comptes bancaires) à :

_____ € ou _____ % de mon patrimoine net total

2 - MON EXPÉRIENCE ET MES CONNAISSANCES FINANCIÈRES

A - VOS CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCES FINANCIÈRES

	Connaissance de ce type de placement financier		Expérience de l'investissement au cours des 12 dernières mois	
	Je connais les principes et fonctionnements	Je ne connais pas	J'ai déjà investi dans	Je n'ai jamais investi dans
Livrets d'épargne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 0 pt	<input type="checkbox"/>
Fonds en euro (en assurance vie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 pt	<input type="checkbox"/>
Actions ou obligations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 2 pts	<input type="checkbox"/>
Placements collectifs SICAV, FCP (y compris assurance vie en UC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 3 pts	<input type="checkbox"/>
Placements collectifs immobiliers SCPI, SCI, OPCI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 pt	<input type="checkbox"/>
Produits d'indexation ETF, Trackers...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 3 pts	<input type="checkbox"/>
Produits structurés EMTN, BMTN, fonds à formule...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 3 pts	<input type="checkbox"/>
Produits à effet de levier Warrants, turbos, CFD...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 3 pts	<input type="checkbox"/>

SELON VOTRE CONNAISSANCE DES PLACEMENTS FINANCIERS :

1 - Un investissement en placements collectifs / unités de compte (FCP/SICAV/ETF/SCPI...) présente un risque de perte en capital ?

- Vrai (3 pts) Faux (0 pt) Je ne sais pas (0 pt)

2 - Il est possible de souscrire à des SICAV/FCP à un prix d'achat connu à l'avance :

- Vrai (0 pt) Faux (3 pts) Je ne sais pas (0 pt)

3 - Une perspective de gain élevé implique un risque de perte en capital fort

- Vrai (3 pts) Faux (-10 pts) Je ne sais pas (0 pt)

4 - En assurance vie, le capital placé est bloqué pendant 8 ans

- Vrai (0 pt) Faux (3 pts) Je ne sais pas (0 pt)

B - DÉTENTIONS ET PRATIQUES

1 - Avec quel(s) mode(s) de gestion avez-vous déjà réalisé vos investissements sur des produits financiers ?

- Gestion libre - Je gère seul(e) mes avoirs (3 pts)
 Gestion sous mandat - Je délègue la gestion de mes avoirs via un mandat (1 pt)
 Gestion conseillée - Je me fais accompagner des conseils d'un professionnel pour gérer mes avoirs (2 pts)

2 - En ce qui concerne vos placements financiers, vous diriez que vous êtes plutôt :

- Très actif, je fais plusieurs mouvements par mois ou semaine (4 pts)
 Actif, je regarde régulièrement les marchés et réalloue mes avoirs (3 pts)
 Peu actif, je fais un point une à deux fois par an (2 pts)
 Inactif, j'attends que mon conseiller me dise s'il faut bouger (1 pt)

3 - Avez-vous déjà subi des pertes sur vos placements financiers ?

- Non, je n'ai jamais subi de pertes Oui, de 10 % maximum Oui, de 20 % maximum Oui, de plus de 20 %

Si oui, quelle a été votre réaction face à ces pertes ?

- J'ai augmenté mon investissement dans ce placement afin de profiter de la baisse des marchés (3 pts)
 J'ai patienté : je considère que tant que je n'ai rien vendu, je n'ai rien perdu (2 pts)
 J'ai attendu, puis liquidé une partie de mes positions, voyant que les marchés ne repartaient pas à la hausse (1 pt)
 J'avais déjà trop perdu, j'ai tout vendu (0 pt)

4 - Avez-vous déjà réalisé des gains sur vos placements financiers ?

- Non, je n'ai jamais réalisé de gain Oui, de 10 % maximum Oui, de 20 % maximum Oui, de plus de 20 %

Si oui, quelle a été votre réaction face à ces gains ?

- J'ai tout vendu car les marchés étaient au plus haut (0 pt)
 J'ai sécurisé une partie de mes gains et suis resté(e) investi(e) sur l'autre, ça pouvait encore monter (2 pts)
 J'ai patienté, les marchés ont continué à se valoriser (4 pts)
 J'ai réinvesti, il y avait encore du potentiel de gain sur les marchés (6 pts)

3 - MON PLACEMENT

1 - Quel est l'objectif principal de ce placement ?

- Disposer de revenus complémentaires futurs (préparer ma retraite...) (6 pts)
- Valoriser mon capital (4 pts)
- Financer les études de mes enfants ou un projet d'acquisition moyen terme (2 pts)
- Constituer une épargne de précaution (-10 pts)
- Disposer de revenus complémentaires immédiats (-20 pts)
- Optimiser ma transmission (4 pts)

2 - Votre horizon de placement est de :

- Moins de 2 ans (-60 pts)
- 3 à 4 ans (0 pt)
- 5 à 8 ans (4 pt)
- Plus de 8 ans (8 pts)

3 - Le critère de liquidité est-il important dans le cadre de ce placement ?

- Oui, je dois pouvoir disposer de mon argent à tout moment (-30 pts)
- Oui, je souhaite pouvoir retirer rapidement jusqu'à 50 % de mon placement (0 pt)
- Non, j'ai d'autres économies disponibles rapidement (4 pts)

4 - Vous avez indiqué vouloir investir _____ €, quelle part de votre patrimoine financier représente cet investissement ?

- 0 à 10 % (6 pts)
- 10 à 25 % (4 pts)
- 25 à 50 % (2 pts)
- Plus de 50 % (0 pt)

5 - Souhaitez vous investir au travers de ce placement de manière très dynamique sur des actions, obligations et autres outils financiers avec des mouvements quotidiens, voire pour jouer sur les cours dans une même journée ? Oui Non

6 - Quelle part représente l'assurance vie dans votre patrimoine financier (y compris votre projet en cours) ?

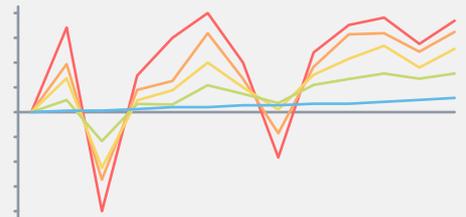
- Moins de 25 %
- De 25 à 50 %
- De 50 à 75 %
- Plus de 75 %

7 - Plus précisément, quelle est l'origine des fonds de cet investissement :

	montant affecté :	date :
Salaires / revenus	_____ €	____/____/____
Épargne déjà constituée	_____ €	____/____/____
Cession bien mobilier	_____ €	____/____/____
Cession bien immobilier	_____ €	____/____/____
Donation / héritage	_____ €	____/____/____
Gain aux jeux	_____ €	____/____/____
Autres	_____ €	____/____/____

8 - Quelle description correspond au mieux dans le cadre de votre projet à votre appétence pour le risque ?

- A** : Je n'accepte aucun risque en capital (-60 pts)
- B** : Je souhaite subir des fluctuations minimales, quitte à avoir des gains faibles (2 pts)
- C** : Je souhaite un équilibre entre fluctuations et potentiel de gain (4 pts)
- D** : J'accepte des fluctuations conséquentes, pour un potentiel de gain important (6 pts)
- E** : Je privilégie un potentiel de gain maximal en contrepartie de fluctuations importantes (10 pts)



9 - Sachant que plus un investissement a un potentiel de rendement élevé, plus il est risqué, quelle variation annuelle (perte ou gain en capital) seriez-vous prêt à accepter pour un investissement de 10 000 € ?

- Aucun risque (-60 pts)
- Une variation de +/- 500 € (2 pts)
- Une variation de +/- 1 000 € (4 pts)
- Une variation de +/- 1 500 € (6 pts)
- Une variation de +/- 2 000 € (8pts)

10 - Si votre placement subissait une perte plus importante qu'envisagée, quelle serait votre réaction ?

- Je réinvestis (3 pts)
- Je patiente (2 pts)
- Je liquide en partie (1 pt)
- Je liquide en totalité (0 pt)

DÉFINITION DES PROFILS DE RISQUE

Pour vous conseiller au plus près de vos besoins, nous avons déterminé 5 profils correspondant à des comportements d'investissement prenant en compte, entre autres, votre sensibilité au risque et votre espérance de rendement. Ces profils nous permettent ainsi de vous proposer des allocations cibles pour votre investissement.

Sécuritaire : destiné aux investisseurs ne souhaitant pas prendre de risque sur leur capital mais privilégier sa conservation au détriment du rendement.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait diminuer en terme réel sur un an si l'inflation est supérieure à la rémunération de votre investissement.

La souscription au contrat est déconseillée.

Prudent : destiné aux investisseurs souhaitant sécuriser leur investissement tout en acceptant une prise de risque modérée sur une faible partie de leur patrimoine, afin de rechercher un niveau de performance supérieur.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations temporaires à la baisse.

Équilibré : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque modérée sur une partie de leur investissement.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Dynamique : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque élevée, au détriment de la préservation de leur capital.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Audacieux : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque très élevée.

La préservation du capital n'étant pas une priorité pour ce contrat.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives. Dans le pire des cas, la perte en capital pourrait être égale à la totalité de votre investissement.

Pour connaître votre profil, additionnez les points obtenus en complétant ce questionnaire. J'ai obtenu _____ points, mon profil est :

Attention, si vous obtenez moins de 0 point, ce contrat n'est pas recommandé pour vous !

Le contrat ne pouvant être investi à 100 % en fonds en euros, si votre score est inférieur à 0 pt, nous vous déconseillons d'y souscrire.

Prudent
(entre 0 et 35 points)

Équilibré
(entre 36 et 50 points)

Dynamique
(entre 51 et 65 points)

Audacieux
(supérieur à 66 points)

ALLOCATION CONSEILLÉE EN FONCTION DE VOTRE PROFIL



J'ai pris note d'une part de l'approche financière recommandée compte-tenu des informations données précédemment et d'autre part que les montants investis sur les supports en Unités de compte (OPCVM de type SICAV, EMTN, SCPI...) du contrat ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers et immobiliers (UC SCPI, OPCI...). Je peux m'informer sur ces Unités de compte en me rendant sur le site internet placement.meilleurtaux.com pour y trouver les informations correspondantes et télécharger le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Cochez une seule des deux cases suivantes

Je souhaite, dans le cadre de cette adhésion, que la répartition des primes versées entre les supports corresponde à l'approche financière ci-dessus déterminée. J'utilise pour cela l'annexe financière jointe au dossier et m'informe sur les Unités de comptes en me rendant sur le site internet placement.meilleurtaux.com, rubrique « les supports », et en téléchargeant le DICI.

Je ne souhaite pas suivre, pour des raisons qui me sont propres, l'approche financière recommandée ci-dessus et prends la responsabilité de choisir librement ma répartition. Les informations données par meilleurtaux Placement sur les fonds ne pourront alors être assimilées à un conseil. Je conserve, néanmoins, la possibilité de déterminer à nouveau mon profil et peux décider de le suivre à tout moment.

Fait à : _____ Le : _____

Épargnant N°1/Représentant légal

Nom : _____
Prénom : _____
Signature : _____

Épargnant N°2/Représentant légal

Nom : _____
Prénom : _____
Signature : _____

Assuré(e) mineur(e)/majeur(e) protégé(e)

Nom : _____
Prénom : _____
Signature : _____

meilleurtaux Placement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

CNCFE
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, Conseil en Investissements Financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCFE Patrimoine), courtier en opérations de banque et en services de paiement. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

MEILLEURTAUX PLACEMENT VIE

CONTRAT D'ASSURANCE-VIE INDIVIDUEL DE TYPE MULTISUPPORT N° 2246

PROPOSITION D'ASSURANCE VALANT NOTE D'INFORMATION (1/2) – BULLETIN DE SOUSCRIPTION

ENCADRÉ

1. Le contrat Meilleurtaux Placement Vie n° 2246 est **un contrat d'assurance-vie individuel**.
2. Garanties offertes par le contrat Meilleurtaux Placement Vie :
 - en cas de vie du souscripteur au terme du contrat : paiement d'un capital et/ou d'une rente viagère (point 8⁽¹⁾)
 - en cas de décès du souscripteur : paiement d'un capital (point 2e⁽¹⁾).Pour le contrat Meilleurtaux Placement Vie dont une part des droits est exprimée en unités de compte, l'information sur les garanties offertes distingue les droits exprimés en unités de compte et ceux qui ne le sont pas :
 - a) Pour les droits exprimés en euros, le contrat ne comporte pas de garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais (point 3⁽¹⁾).
 - b) Pour les droits exprimés en unités de compte, les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers (point 3⁽¹⁾).**
3. Pour les droits exprimés en euros, il n'existe pas de participation aux bénéfices contractuelle. Les conditions d'affectation des bénéfices techniques et financiers sont précisées au point 3⁽¹⁾.
4. Le contrat Meilleurtaux Placement Vie comporte une faculté de rachat. Les sommes sont versées par l'assureur dans un délai de 30 jours. Les modalités de rachat sont indiquées au point 7⁽¹⁾. Les tableaux des valeurs de rachat minimales sur huit ans sont précisés au point 3⁽¹⁾.
5. Les frais prélevés par l'entreprise sont les suivants :
 - « Frais à l'entrée et sur versements » :
 - 0,00 % lors de la souscription et lors du versement des primes
 - « Frais en cours de vie du contrat » :
 - frais annuels de gestion en cas de gestion libre :
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en euros
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en unités de compte
 - frais annuels de gestion en cas de gestion profilée :
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en euros
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en unités de compte
 - les frais annuels de gestion sont augmentés de 0,14 % en cas de sélection de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel
 - « Frais de sortie » :
 - 3 % sur quittances d'arrérages
 - option pour la remise de titres en cas de rachat total, de décès ou au terme : 1 % des fonds gérés réglés sous forme de titres
 - « Autres frais » :
 - Frais prélevés lors des opérations effectuées sur les ETFs : 0,10 % des montants investis / désinvestis sur les ETFs
 - cotisations mensuelles de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès : de 0,15 ‰ à 5,15 ‰ des capitaux sous risque en fonction de l'âgeLes frais pouvant être supportés par les unités de compte sont précisés dans les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou les notes détaillées.
6. La durée du contrat recommandée dépend notamment de la situation patrimoniale du souscripteur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, et des caractéristiques du contrat choisi.
Le souscripteur est invité à demander conseil auprès de son assureur.
7. Le souscripteur peut désigner le ou les bénéficiaires dans le contrat et ultérieurement par avenant au contrat. La désignation du bénéficiaire peut être effectuée notamment par acte sous seing privé ou acte authentique comme indiqué au point 10⁽¹⁾.

Cet encadré a pour objet d'attirer l'attention du souscripteur sur certaines dispositions essentielles de la proposition d'assurance. Il est important que le souscripteur lise intégralement la proposition d'assurance, et pose toutes les questions qu'il estime nécessaires avant de signer le contrat.

(1) Tous les points renvoient à la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles

SOUSCRIPTEUR(S)

Le(s) soussigné(s), ci-après désigné(s) souscripteur(s), demande(nt) sa (leur) souscription du contrat d'assurance-vie individuel de type multisupport Meilleurtaux Placement Vie de la société d'assurance Suravenir.

SOUSCRIPTEUR

Monsieur Madame

Nom : _____ Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Département de naissance : _____

Ville/Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Email : _____ @ _____

Situation professionnelle

Actif Etudiant/Apprenti/Elève Demandeur d'emploi Retraité Autre inactif

Profession (si demandeur d'emploi/retraité, profession antérieure) : _____

Code CSP correspondant à la profession⁽⁴⁾ : _____

Résidence fiscale

Etes-vous résident fiscal français ? Oui Non Avez-vous une seule résidence fiscale ? Oui Non

Si vous avez répondu « non » à au moins une de ces questions, veuillez compléter la partie suivante :

J'atteste être soumis à des obligations fiscales en tant que résident(e) ou citoyen(ne) de l'Etat ou territoire suivant⁽³⁾ : _____

Numéro fiscal (si résident fiscal étranger) : _____

Je n'ai aucune obligation fiscale dans d'autres Etats ou territoires. Si plusieurs pays de résidence fiscale, reportez la totalité sur papier libre daté et signé.

Renseignements complémentaires

Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante⁽⁴⁾ ? Oui Non

Si oui : Quelle fonction ? _____ Dans quel pays ? _____

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante⁽⁴⁾ ? Oui Non

Si oui : Quelle fonction ? _____ Dans quel pays ? _____ Quel est votre lien avec cette personne ? _____

Dans le cas d'un « oui » à l'une et/ou à l'autre des deux questions, la souscription du contrat Meilleurtaux Placement Vie ne sera effective qu'après validation par Suravenir du dossier de souscription.

(CO-)SOUSCRIPTEUR ⁽²⁾

Monsieur Madame

Nom : _____ Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Département de naissance : _____

Ville/Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Email : _____ @ _____

Situation professionnelle

Actif Etudiant/Apprenti/Elève Demandeur d'emploi Retraité Autre inactif

Profession (si demandeur d'emploi/retraité, profession antérieure) : _____

Code CSP correspondant à la profession⁽⁴⁾ : _____

Résidence fiscale

Etes-vous résident fiscal français ? Oui Non Avez-vous une seule résidence fiscale ? Oui Non

Si vous avez répondu « non » à au moins une de ces questions, veuillez compléter la partie suivante :

J'atteste être soumis à des obligations fiscales en tant que résident(e) ou citoyen(ne) de l'Etat ou territoire suivant⁽³⁾ : _____

Numéro fiscal (si résident fiscal étranger) : _____

Je n'ai aucune obligation fiscale dans d'autres Etats ou territoires. Si plusieurs pays de résidence fiscale, reportez la totalité sur papier libre daté et signé.

Renseignements complémentaires

Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante⁽⁴⁾ ? Oui Non

Si oui : Quelle fonction ? _____ Dans quel pays ? _____

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante⁽⁴⁾ ? Oui Non

Si oui : Quelle fonction ? _____ Dans quel pays ? _____ Quel est votre lien avec cette personne ? _____

Dans le cas d'un « oui » à l'une et/ou à l'autre des deux questions, la souscription du contrat Meilleurtaux Placement Vie ne sera effective qu'après validation par Suravenir du dossier de souscription.

Situation familiale

Marié(e) Célibataire Pacsé(e) Veuf(ve) Divorcé(e)

Si marié(e), indiquez le régime matrimonial : _____ Nombre d'enfants à charge : _____

Capacité juridique

Majeur capable sous tutelle sous curatelle sous sauvegarde de justice

Mineur sous administration légale sous tutelle émancipé

Si mineur ou majeur sous tutelle ou curatelle, indiquez les nom et prénom et l'adresse du (des) représentant(s) légal(aux) :

Représentant légal 1 :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Représentant légal 2 :

Nom, prénom : _____

Tranche de revenus annuels du foyer

Moins de 50 k€ 50 à 100 k€ 100 à 150 k€ Supérieurs à 150 k€

Patrimoine du foyer

Moins de 50 k€ 50 à 100 k€ 100 à 150 k€ 150 à 750 k€ 750 à 1 500 k€ Supérieur à 1 500 k€

Objectif principal du contrat (un seul choix possible)

Valorisation d'un capital Préparation à la retraite Transmission Revenus/Rentes Prévoyance Autres (à préciser) : _____

EN CAS DE CO-SOUSCRIPTION

La co-souscription est limitée aux conjoints mariés sous un régime de communauté. Le dénouement du contrat au second décès est limité aux conjoints mariés sous le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale en pleine propriété au conjoint survivant ou sous un régime de communauté avec clause de préciput portant notamment sur le contrat d'assurance-vie.

Dénouement du contrat

Au 1^{er} décès (les souscripteurs reconnaissent être mariés sous un régime de communauté)

Au 2nd décès (les souscripteurs reconnaissent être mariés sous le régime de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale en pleine propriété au conjoint survivant ou sous un régime de communauté avec clause de préciput incluant le contrat d'assurance-vie)

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE SOUSCRIPTION DU CONTRAT MEILLEURTAUX PLACEMENT VIE

DURÉE DE VOTRE SOUSCRIPTION

Fixe de _____ ans (minimum 8 ans, maximum 85 ans moins votre âge)

Viagère (votre contrat prendra fin au moment de votre décès ou, par anticipation, en cas de rachat total - option par défaut si aucune des 2 cases n'est cochée)

VERSEMENT INITIAL SANS FRAIS

Cocher cette case s'il s'agit d'un transfert en entrée vers Meilleurtaux Placement Vie (En cas de transfert issu d'un contrat de type multisupport, ne pas renseigner de montant pour le versement initial, ni pour les valeurs de rachat)

Origine de votre souscription :

Transfert total du contrat _____ (nom du contrat) n° _____

Date d'origine fiscale : ____ / ____ / ____

Montant : _____ € sans frais (minimum 100,00 €)

Réglé par :

chèque (libellé à l'ordre exclusif de Suravenir)

prélèvement sur mon(notre) compte bancaire (veuillez compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-joint en cochant la case "paiement ponctuel" et joindre un relevé d'identité bancaire sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC).

Origine des fonds :

Héritage / donation Cession de bien Vente d'actifs immobiliers Épargne déjà constituée

Capitaux activité professionnelle Gains aux jeux Indemnisation / dommages intérêts

En fonction du seuil et des critères en vigueur au jour de l'opération, merci de joindre un justificatif

VERSEMENTS PROGRAMMÉS SANS FRAIS ⁽⁵⁾ Oui Non

Si oui : veuillez compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-joint en cochant la case "paiement récurrent/répétitif" et joindre un relevé d'identité bancaire sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC.

Montant de chaque versement programmé : _____ €

Périodicité : mensuelle (minimum 25,00 €) trimestrielle (minimum 50,00 €) semestrielle (minimum 150,00 €) annuelle (minimum 300,00 €)

Date du premier versement ⁽⁶⁾ : ____ / ____ / ____

Je (Nous) choisis(sons) un ajustement annuel du montant des versements programmés

CHOIX DU MODE DE GESTION DE LA RÉPARTITION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT DE VOTRE CONTRAT

Je (Nous) choisis(sons) la gestion profilée, demande(ons) et accepte(ons) une gestion automatisée de la répartition des supports d'investissement de mon (notre) contrat, et notamment les arbitrages qui en résultent. Chaque versement sur mon (notre) contrat sera automatiquement investi selon la répartition du profil choisi conformément au point 7 du Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) - Conditions Contractuelles.

J'opte (Nous optons) pour l'orientation suivante (le détail des orientations est indiqué en fin de de la Proposition de Contrat Valant Note d'Information (2/2) - Conditions Contractuelles) :

M Etoilée – Profil Défensif Plus

M Etoilée – Profil Sérénité Plus

M Etoilée – Profil Équilibré

M Etoilée – Profil Dynamique

M Etoilée – Profil Offensif

OU

OPTIONS D'ARBITRAGES PROGRAMMES – OPTION DE RACHATS PARTIELS PROGRAMMES

Si vous décidez de positionner une option d'arbitrages programmés et/ou de rachats partiels programmés sur votre contrat, veuillez compléter le(s) formulaire(s) de l'option (ou des options) sélectionnée(s), à télécharger sur le site placement.meilleurtaux.com et le(s) joindre au bulletin de souscription.

VALEUR DE RACHAT DE VOTRE SOUSCRIPTION DU CONTRAT MEILLEURTAUX PLACEMENT VIE ⁽⁴⁾

La valeur de rachat de la souscription est égale à la somme des valeurs de rachat de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat, de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, **il n'existe pas de valeurs de rachat minimales exprimées en euros** de la totalité du contrat du souscripteur. Les valeurs de rachat indiquées ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements, arbitrages ou rachats partiels ultérieurs.

En cas de transfert issu d'un contrat de type multisupport, les valeurs de rachat personnalisées seront communiquées à l'assuré dès le montant du versement initial connu.

SUPPORT(S) EN EUROS

Pour un versement réalisé sur le(s) fonds en euros, la valeur de rachat est égale au montant revalorisé conformément au point 3.

A titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en euros. Ces valeurs, qui tiennent compte des frais annuels de gestion (FAG), ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices.

Complétez le montant ci-dessous qui sera reporté sur le tableau suivant :

(A) : part du versement initial brut versée sur le(s) fonds en euros, exprimée en euros

(A) = _____ €

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	= (A)							
Cumul des primes nettes	= (A)							
Valeurs minimales garanties sans option	= (A) x 0,99400	= (A) x 0,98803	= (A) x 0,98210	= (A) x 0,97620	= (A) x 0,97034	= (A) x 0,96451	= (A) x 0,95872	= (A) x 0,95296
Valeurs minimales garanties avec la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel	= (A) x 0,99261	= (A) x 0,98527	= (A) x 0,97799	= (A) x 0,97076	= (A) x 0,96358	= (A) x 0,95646	= (A) x 0,94939	= (A) x 0,94237

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux.

En cas de choix de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès, le(s) fonds en euros du contrat ne comporte(nt) pas de valeur de rachat minimale garantie.

Des simulations de valeurs de rachat sont données au point 3b des conditions contractuelles.

SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de rachat exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts en début d'année, avec ou sans choix de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel :

- sans mise en place de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel : $100 \times (1 - 0,60 \%) = 99,4000$ UC,
- avec mise en place de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel : $100 \times (1 - 0,74 \%) = 99,2600$ UC.

La valeur de rachat de l'unité de compte (UC) en euros au terme de la première année est donc :

- de $99,4000 \times$ valeur liquidative de l'UC au 31 décembre sans mise en place de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel,
- ou de $99,2600 \times$ valeur liquidative de l'UC au 31 décembre avec mise en place de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en nombre d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts. Ces valeurs de rachat tiennent compte des frais annuels de gestion (FAG).

Complétez le montant ci-dessous qui sera reporté sur le tableau suivant :

(B) : part du versement initial brut versée sur les unités de compte, exprimée en euros

(B) = _____ €

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	= (B)							
Cumul des primes nettes	= (B)							
Nombre d'unités de compte minimal garanti sans option	99,4000	98,8036	98,2108	97,6215	97,0358	96,4536	95,8749	95,2996
Nombre d'unités de compte minimal garanti avec la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel	99,2608	98,5271	97,7988	97,0759	96,3584	95,6462	94,9392	94,2374

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de la souscription.

Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

DÉCLARATION DU (DES) SOUSCRIPTEUR(S) / INFORMATIONS

Je (Nous) reconnais(sons) avoir reçu et pris connaissance de la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (Réf.5232-1) comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans l'un et/ou l'autre des documents suivants : Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICl), note détaillée, annexe complémentaire de présentation.

Je (Nous) reconnais(sons) avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du contrat ainsi que des Informations Spécifiques de chaque option d'investissement sous-jacente de mon (notre) contrat, dans un temps utile avant la conclusion de mon (notre) contrat, me (nous) permettant de prendre ma (notre) décision d'investissement en connaissance de cause.

A cet effet, j'ai (nous avons) choisi de prendre connaissance des Informations Spécifiques des options d'investissement sous-jacentes du contrat sur le site indiqué dans le Document d'Informations Clés du contrat.

Je (Nous) reconnais(sons) également avoir été informé(e)(s) du fait que les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par le(s) souscripteur(s) du contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années.

J'accepte (nous acceptons) d'être informé(e)(s) de la conclusion de mon (notre) contrat par remise d'une lettre recommandée sous forme électronique et, sous réserve de la disponibilité des documents en version dématérialisée, de recevoir toute information, convocation, notification ou communication de la part de Suravenir et de meilleurtaux Placement, relative à ma (notre) souscription du contrat Meilleurtaux Placement Vie (notamment conditions particulières, conditions contractuelles, avis d'opéré, relevés d'information annuels), déposée par Suravenir ou meilleurtaux Placement au sein de mon (notre) espace personnel sur Internet et/ou par courriel dans ma (notre) messagerie personnelle à l' (aux) adresse(s) électronique(s) que j'ai (nous avons) indiquée(s) précédemment sur le document.

Je (Nous) suis (sommés) informé(e)(s) pouvoir renoncer à la présente souscription pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle je (nous) suis (sommés) informé(e)(s) de la conclusion du contrat Meilleurtaux Placement Vie matérialisée par la réception des conditions particulières. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception adressée à : Suravenir - Service Gestion Vie – 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

Elle peut être faite selon le modèle ci-après : "Je (nous) soussigné(e)(s) (nom, prénom et adresse du (des) souscripteur(s)) déclare(ons) renoncer à la souscription du contrat Meilleurtaux Placement Vie que j'ai (nous avons) signée le (_____) et vous prie(ions) de bien vouloir me (nous) rembourser l'intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. Le motif de ma (notre) renonciation est le suivant : (_____)". Je (nous) reconnais(sons) également être informé(e)(s) que toutes les garanties, dont les garanties décès, cessent à la date de réception par Suravenir de la lettre de renonciation. (Date et signature(s))".

Je (Nous) demande(ons) l'exécution immédiate de mon (notre) contrat avant l'expiration du délai de renonciation de 30 jours prévu par l'ordonnance du 6 juin 2005 relative à la vente à distance.

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté.

Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir, Service Relations Clients, 232 rue du Général Paulet, BP 103, 29802 BREST Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

L'enregistrement de la présente demande est confirmé par des conditions particulières. Si elles ne vous étaient pas parvenues dans un délai d'un mois, nous vous remercions d'en informer votre distributeur.

LE PRÉSENT BULLETIN ET L'ENSEMBLE DE SES ANNEXES VALENT PROPOSITION D'ASSURANCE

(1) Tous les points renvoient à la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles

(2) La co-souscription n'est possible que pour les couples mariés sous un régime de communauté. Merci de joindre l'annexe de co-souscription.

(3) Le critère de résidence fiscale s'apprécie au regard de la réglementation nationale du (des) pays envers lequel (lesquels) vous êtes soumis à une obligation déclarative en matière fiscale. Cette résidence fiscale et les informations correspondantes doivent être déclarées à Suravenir dans le présent document dès lors que la France a conclu avec l'Etat concerné un accord prévoyant l'échange d'informations en matière fiscale. Suravenir pourra, le cas échéant, de façon automatique ou sur demande, transmettre des informations relatives au contrat et/ou son souscripteur et/ou son bénéficiaire à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) dans le but de satisfaire à ses obligations, notamment dans le cadre de l'échange automatique d'informations, conformément à la réglementation en vigueur.

(4) Se reporter au document "Comment remplir votre Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (1/2) – Bulletin de Souscription ?"

(5) Cette option est incompatible avec l'option "rachats partiels programmés".

(6) Votre premier versement aura lieu le mois suivant la validation de votre demande. Si vous dotez le contrat de versements programmés et de l'option de rééquilibrage automatique, et si les versements programmés s'effectuent sur au moins un support d'investissement présent dans l'option, le montant des versements effectués sur ce support sera pris en compte lors de l'échéance de l'option et pourra provoquer un (des) arbitrage(s).

(7) Se reporter à la Présentation des supports d'investissement des Conditions Contractuelles ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICl) ou, le cas échéant, aux notes détaillées ou, selon le support, à l'annexe complémentaire de présentation ou aux Informations Spécifiques remis lors d'un premier investissement sur le support concerné et disponibles sur le placement.meilleurtaux.com

Fait à : _____ le : ____ / ____ / ____		Souscription présentée par : meilleurtaux Placement MeilleurPlacement 18 rue Baudrairie 35000 Rennes
Signature du souscripteur précédée de la mention « lu et approuvé »	Signature du co-souscripteur éventuel précédée de la mention « lu et approuvé »	

Si mineur : signature du ou des représentants légaux en indiquant « représentants légaux » au-dessus des signatures, et du mineur si âgé de 12 ans et plus.



SURAVENIR - Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest CEDEX 9. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 1 175 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9).



meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, Conseil en Investissements Financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n° D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 18 rue Baudrairie 35000 Rennes. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site Internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Je soussigné(e) (Prénom NOM)
 adhérent / souscripteur au contrat (Nom du contrat)
 numéro (Numéro du contrat)

M Ambition 2
Code ISIN FR001400C5H5

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de paiement de Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A. et de Citigroup Global Markets Limited.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

Dénomination	M Ambition 2
Emetteur	Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A.
Garant de la formule	Citigroup Global Markets Limited
Forme juridique	Titres de créance de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.
Code ISIN	FR001400C5H5
Agent de calcul	CGML, ce qui peut être source de conflit d'intérêts. Les conflits d'intérêts qui peuvent être engendrés seront gérés conformément à la réglementation applicable.
Montant Nominal de l'émission	40 000 000 EUR
Devise	EUR
Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)	1 000 EUR
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	<p>L'indice EURO iSTOXX ® ESG Performance 50 GR Decrement 45 (IXESGPGD Index) (dividendes bruts réinvestis, et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 45 points d'indice par an, ce qui est moins favorable pour l'investisseur) est un indice actions créé, calculé et publié par STOXX ® depuis le 10 mai 2021 en partenariat avec Sustainalytics</p> <p>Cet indice est composé de 50 valeurs listées au sein de la zone euro non impliquées dans des controverses ESG (Social et Gouvernance) majeures grâce à l'utilisation de plusieurs filtres d'exclusion ESG basés sur des critères définis par Sustainalytics Sont notamment exclues les entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qui ont une faible liquidité • Qui ont une note de Controverse ESG Sévère de 5 (note maximale) • Qui sont en violation avec, entre autre, au moins un des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies • Qui sont impliquées dans des activités liées à la production et/ou à la vente d'armes controversées • Qui génèrent leurs revenus via des activités liées aux combustibles fossiles <p>Une fois les filtres d'exclusions appliqués, les actions restantes sont classées en fonction de leur risque rating 2 ESG tel que déterminé par Sustainalytics Les 50 entreprises ayant le risque ESG le plus faible sont sélectionnées sous la contrainte d'un cap sectoriel (pas plus de 7 actions par secteur) puis sont pondérées selon leur capitalisation boursière flottante (soumis à un plafond de 10 par entreprise) Ce processus de sélection et pondération est effectué trimestriellement.</p>

	L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés des actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 45 points par an, ce qui résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre que lorsque les dividendes sont réinvestis sans retranchement. Si les dividendes bruts distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.
Prix d'émission	100% de la valeur nominale
Période de souscription	Du 06/09/2022 au 04/11/2022 (signature manuscrite) Du 06/09/2022 au 09/11/2022 à 12h (signature électronique)
Date d'émission	06/09/2022
Date de constatation initiale	10/11/2022
Dates de constatation semestrielle	10/11/2023 ; 10/05/2024 ; 11/11/2024 ; 12/05/2025 ; 10/11/2025 ; 11/05/2026 ; 10/11/2026 ; 10/05/2027 ; 10/11/2027 ; 10/05/2028 ; 10/11/2028 ; 11/05/2029 ; 12/11/2029 ; 10/05/2030 ; 11/11/2030 ; 12/05/2031 ; 10/11/2031 ; 10/05/2032
Dates de remboursement automatique anticipé	17/11/2023 ; 17/05/2024 ; 18/11/2024 ; 19/05/2025 ; 18/11/2025 ; 18/05/2026 ; 18/11/2026 ; 17/05/2027 ; 18/11/2027 ; 17/05/2028 ; 17/11/2028 ; 18/05/2029 ; 19/11/2029 ; 17/05/2030 ; 18/11/2030 ; 19/05/2031 ; 18/11/2031 ; 17/05/2032
Date de constatation finale	10/11/2032
Date d'échéance	18/11/2032 (en l'absence de remboursement automatique anticipé)
Lieu de cotation	Bourse de Luxembourg
Droit applicable	Droit français
Durée de l'investissement	10 ans maximum
Documentation Juridique	La documentation juridique du produit qui en décrit l'intégralité des modalités est composée des Conditions Définitives (Issue Terms) rédigées dans le cadre du Prospectus de Base dénommé « Citi Global Medium Term Note Programme » en date du 17 décembre 2021 (tel que complété ou modifié par le supplément en date du 1er février 2022, 16 mars 2022, 5 mai 2022, 24 mai 2022 et du 2 août 2022). Le Prospectus de Base (en ce compris, ses suppléments) a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la Banque Centrale d'Irlande (Central Bank of Ireland, « CBI ») et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation du Prospectus de Base par la CBI ne doit pas être considérée comme un avis favorable de la part de la CBI d'investir dans le produit. Le Prospectus de Base, les suppléments à ce Prospectus de Base, les Conditions Définitives (Issue Terms), sont disponibles sur le site fr.citifirst.com/FR , sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) ou peuvent être obtenus gratuitement auprès de Citigroup Global Markets Europe AG (« CGME ») à l'adresse Citigroup Global Markets Europe AG, Reuterweg 16, 60323 Frankfurt am Main, Allemagne sur simple demande.

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur l'Actif Général de Suravenir ou Suravenir Rendement ou Suravenir Rendement 2 si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur le fonds monétaire Federal Support Monétaire ESG Part P (FR0013440153) du contrat ou du compartiment gestion libre (en cas de contrat bi-compartiments), ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Le titre de créance M Ambition 2 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé, soit une Date d'échéance fixée au 18/11/2032).

À la date de constatation initiale, soit le 10/11/2022, on observe le niveau de clôture de l'Indice et on le retient comme niveau initial.

Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPE AUTOMATIQUE (Semestres 2 à 19)

À chaque date de constatation semestrielle⁽¹⁾, du semestre 2 au semestre 19, on compare le niveau de clôture de l'Indice à son Niveau Initial⁽¹⁾.

Si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 93% de son Niveau Initial⁽¹⁾, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et le produit s'arrête. L'investisseur reçoit⁽²⁾ alors à la date de remboursement automatique anticipé⁽¹⁾ correspondante :

L'intégralité du capital initial
+
Un gain de 5% par semestre écoulé depuis le 10 novembre 2022
(Soit 10% par an)
(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut maximum de 8,63%⁽²⁾)

Le produit prend alors automatiquement fin par anticipation, sinon le produit continue.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE (Semestre 20)

À la date de constatation finale (le 10 novembre 2032), si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on compare le niveau de clôture de l'Indice à son Niveau Initial⁽¹⁾ :

Cas favorable : Si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 93% de son Niveau Initial⁽¹⁾, l'investisseur reçoit⁽²⁾ à l'échéance, le 18 novembre 2032 :

L'intégralité du capital initial
+
Un gain de 5% par semestre écoulé depuis le 10 novembre 2022
(Soit 100% du capital initial)
(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut de 7,03%⁽²⁾)

Cas médian : Si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 50% de son Niveau Initial⁽¹⁾ mais strictement inférieur à 93% de ce même niveau, l'investisseur reçoit⁽²⁾ à l'échéance, le 18 novembre 2032 :

L'intégralité du capital initial
(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut nul)

Cas défavorable : Si l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 50% de son Niveau Initial⁽¹⁾, l'investisseur reçoit⁽²⁾ à l'échéance, le 18 novembre 2032 :

Le capital diminué de la baisse⁽³⁾ enregistrée par l'Indice
(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut inférieur à -6,56%⁽²⁾)

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice. Cette perte en capital peut être partielle ou totale.

(1) Veuillez-vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 1 de cette annexe.

(2) Hors fiscalité, prélèvements sociaux applicables et/ou frais liés au cadre d'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule ainsi que de mise en résolution du Garant de la formule.

(3) La baisse de l'Indice est l'écart entre son niveau de clôture à la date de constatation initiale (10 novembre 2022) et son niveau de clôture à la date de constatation finale (le 10 novembre 2032) exprimée en pourcentage de son Niveau Initial⁽¹⁾

Principaux facteurs de risque

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Le produit est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. Les facteurs de risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs :

Risque de perte de capital : Le produit présente un risque de perte en capital partielle ou totale, en cours de vie ou à l'échéance. En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, avant la date de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. En outre, la valeur de remboursement du titre peut être inférieure au montant de l'investissement initial dépendant de la performance finale du sous-jacent. Dans le pire des scénarios, la perte en capital peut être totale.

Risque de crédit et Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/ du Garant : Le souscripteur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule. En conséquence, l'insolvabilité de l'Émetteur peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/ du Garant de la formule, le souscripteur est soumis à un risque de diminution de la valeur de ses titres de créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

Risque de marché : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison de l'évolution, non seulement du niveau du sous-jacent, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité : Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

Risques liés à la réalisation d'évènements exceptionnels affectant les sous-jacents : Ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée – Afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit peut prévoir des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement automatique anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

Citigroup Global Markets Europe AG et/ou ses affiliés paiera une commission calculée sur le montant des titres de créance effectivement placés. La commission est incluse dans le prix d'achat des titres de créance et n'excédera pas 1,00% TTC par an multiplié par la durée maximale des titres de créance. Le paiement de l'intégralité de la commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres de créance. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur ou de l'Émetteur.

*hors prélèvements sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Conditions contractuelles).

AVERTISSEMENT

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son désinvestissement avant la Date d'échéance.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

SURAVENIR précise que la valeur liquidative retenue pour le support dans le cadre des contrats d'assurance sur la vie correspond au cours de clôture de l'Indice.

DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je reconnais avoir :

- **reçu et pris connaissance des caractéristiques principales, du Document d'Informations clés et de la documentation commerciale du support d'investissement M Ambition 2 - Code ISIN FR001400C5H5, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation**
- **été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :**
 - **la nature du support et les risques y afférents,**
 - **les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,**
 - **l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.**

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de la formule de M Ambition 2 est de 10 ans.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Si, à l'une des Dates de Constatation Semestrielle, du semestre 2 au semestre 19, l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 93% de son niveau initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
L'indice EURO iSTOXX ® ESG Performance 50 GR Decrement 45 (IXESGPGD Index) est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 45 points d'indice par an.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
M Ambition 2 présente un risque de perte en capital en cours de vie (rachat, décès, arbitrage, conversion en rente) et à l'échéance.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

Fait à , le / /

**Signature de l'adhérent /du souscripteur,
précédée de la mention « lu et approuvé »**

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).